

CENTRE D'AIDE AUX VICTIMES
D'ACTES CRIMINELS DE LANAUDIÈRE

ÉTATS FINANCIERS

DE L'EXERCICE TERMINÉ LE 31 MARS 2014

	PAGE
RAPPORT DE L'AUDITEUR INDÉPENDANT	1 - 2
ÉTATS FINANCIERS	
Résultats	3
Évolution des actifs nets	4
Bilan	5
Flux de trésorerie	6
Notes afférentes aux états financiers	7 - 11
RENSEIGNEMENTS SUPPLÉMENTAIRES	
Annexe 1	
Charges	
Masse salariale, frais d'administration, frais de logement, frais de bureau, frais de financement et autres frais	12

44, Rang Double
C.P. 308, Joliette (Qc)
J6E 3Z6

Tél. : (450) 755-6525
1-800-771-6525
Fax : (450) 755-5211

RAPPORT DE L'AUDITEUR INDÉPENDANT

Aux membres du conseil,
Centre d'aide aux victimes d'actes criminels de Lanaudière

J'ai effectué l'audit des états financiers ci-joints du **Centre d'aide aux victimes d'actes criminels de Lanaudière**, qui comprennent le bilan au 31 mars 2014, les états des résultats, de l'évolution des actifs nets et des flux de trésorerie pour l'exercice clos le 31 mars 2014, ainsi qu'un résumé des principales méthodes comptables et d'autres informations explicatives.

Responsabilité de la direction pour les états financiers

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle de ces états financiers conformément aux normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif (NCOSBL), ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Responsabilité de l'auditeur

Ma responsabilité consiste à exprimer une opinion sur les états financiers, sur la base de mon audit. J'ai effectué mon audit selon les normes canadiennes d'audit (NCA). Ces normes requièrent que je me conforme aux règles de déontologie et que je planifie et réalise l'audit de façon à obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers ne comportent pas d'anomalies significatives.

Un audit implique la mise en œuvre de procédures en vue de recueillir des éléments probants concernant les montants et les informations fournis dans les états financiers. Le choix des procédures relève du jugement de l'auditeur, et notamment de son évaluation des risques que les états financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. Dans l'évaluation de ces risques, l'auditeur prend en considération le contrôle interne de l'organisme portant sur la préparation et la présentation fidèle des états financiers afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de l'organisme. Un audit comporte également l'appréciation du caractère approprié des méthodes comptables retenues et du caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que l'appréciation de la présentation d'ensemble des états financiers.

J'estime que les éléments probants que j'ai obtenus dans le cadre de mon audit sont suffisants et appropriés pour fonder mon opinion d'audit.

Opinion

À mon avis, les états financiers donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière du **Centre d'aide aux victimes d'actes criminels de Lanaudière** au 31 mars 2014, ainsi que des résultats de ses activités et de ses flux de trésorerie pour l'exercice clos le 31 mars 2014, conformément aux normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif (NCOSBL).

PIERRE BRABANT, CPA

Par : Pierre Brabant, CPA auditeur, CA

Saint-Charles-Borromée,
le 6 juin 2014.

RÉSULTATS

DE L'EXERCICE TERMINÉ LE 31 MARS 2014



	2014		2013	
	FONDS D'ADMINIS- TRATION	FONDS D'IMMOBI- LISATIONS	TOTAL	TOTAL
PRODUITS				
Subvention du bureau d'aide aux victimes d'actes criminels	1 058 440 \$	\$	1 058 440 \$	982 400 \$
Subvention de la C.R.É.	15 000		15 000	
Contributions pénales	38 680		38 680	38 025
Dons	250		250	100
Intérêts	2 756		2 756	1 035
Autres revenus	1 848		1 848	4 848
	<u>1 116 974</u>		<u>1 116 974</u>	<u>1 026 408</u>
CHARGES (annexe 1)				
Masse salariale	804 364		804 364	760 756
Frais d'administration	43 630		43 630	41 489
Frais de logement	35 603	18 532	54 135	72 472
Frais de bureau	29 608	9 651	39 259	37 752
Frais de financement et autres frais	46 132		46 132	44 385
	<u>959 337</u>	<u>28 183</u>	<u>987 520</u>	<u>956 854</u>
EXCÉDENT (INSUFFISANCE) DES PRODUITS SUR LES CHARGES				
	<u>157 637 \$</u>	<u>(28 183) \$</u>	<u>129 454 \$</u>	<u>69 554 \$</u>

CENTRE D'AIDE AUX VICTIMES D'ACTES CRIMINELS DE LANAUDIÈRE
ÉVOLUTION DES ACTIFS NETS
DE L'EXERCICE TERMINÉ LE 31 MARS 2014

	2014			2013
	FONDS D'ADMINIS- TRATION	FONDS D'IMMOBI- LISATIONS	FONDS DES CONTRIBUTIONS PÉNALES	TOTAL
ACTIFS NETS AU DÉBUT	123 283 \$	158 464 \$	- \$	212 193 \$
AJOUTER (DÉDUIRE) :				
Excédent (insuffisance) des produits sur les charges	157 637	(28 183)		129 454
Affectation au fonds des contributions pénales (note 8)	(18 010)		18 010	
Affectation d'origine interne (note 8)	739	3 881	(4 620)	
Virement inter-fonds (note 9)	(118 334)	118 334		
	<u>22 032</u>	<u>94 032</u>	<u>13 390</u>	<u>129 454</u>
ACTIFS NETS À LA FIN	<u>145 315 \$</u>	<u>252 496 \$</u>	<u>13 390 \$</u>	<u>411 201 \$</u>
				<u>281 747 \$</u>

BILAN

AU 31 MARS 2014



	2014		2013	
	FONDS D'ADMINIS- TRATION	AUTRES FONDS	TOTAL	TOTAL
ACTIF				
ACTIF À COURT TERME				
Encaisse	32 352 \$	13 390 \$	45 742 \$	39 339 \$
Épargne à terme, taux variable (1,00 % au 31 mars 2014), rachetable en tout temps	230 949		230 949	150 995
Subvention à recevoir	1 500		1 500	
Taxes à la consommation à recevoir et autres débiteurs	17 296		17 296	49 299
Frais payés d'avance	16 517		16 517	24 289
	298 614	13 390	312 004	263 922
IMMOBILISATIONS CORPORELLES, au coût moins amortissement cumulé (note 3)		560 899	560 899	582 590
	298 614 \$	574 289 \$	872 903 \$	846 512 \$
PASSIF				
PASSIF À COURT TERME				
Créditeurs (note 5)	153 299 \$	- \$	153 299 \$	140 639 \$
Versement sur dette à long terme		18 935	18 935	115 340
	153 299	18 935	172 234	255 979
DETTE À LONG TERME (note 6)		289 468	289 468	308 786
	153 299	308 403	461 702	564 765
AVOIR DE L'ORGANISME				
ACTIFS NETS				
Non affectés	145 315		145 315	123 283
Contributions pénales		13 390	13 390	
Investis en immobilisations corporelles		252 496	252 496	158 464
	145 315	265 886	411 201	281 747
	298 614 \$	574 289 \$	872 903 \$	846 512 \$

ENGAGEMENTS CONTRACTUELS (note 7)

POUR LE CONSEIL :

_____ administrateur

_____ administrateur

	2014	2013
ACTIVITÉ D'EXPLOITATION		
Excédent des produits sur les charges	129 454 \$	69 554 \$
Ajustements pour :		
Dotation à l'amortissement des immobilisations corporelles	<u>28 183</u>	<u>23 531</u>
	<u>157 637</u>	<u>93 085</u>
Variation des éléments hors caisse du fonds de roulement		
Subvention à recevoir	(1 500)	
Taxes à la consommation et autres débiteurs	32 003	(33 709)
Frais payés d'avance	7 772	(17 241)
Créditeurs	12 660	38 387
Subventions reportées		<u>(5 000)</u>
	<u>50 935</u>	<u>(17 563)</u>
	<u>208 572</u>	<u>75 522</u>
ACTIVITÉS D'INVESTISSEMENT		
Acquisition d'immobilisations corporelles	(<u>6 492</u>)	(<u>508 416</u>)
ACTIVITÉS DE FINANCEMENT		
Emprunts à long terme		500 830
Remboursements de la dette à long terme	(<u>115 723</u>)	(<u>76 704</u>)
	(<u>115 723</u>)	<u>424 126</u>
AUGMENTATION (DIMINUTION) DE LA TRÉSORERIE ET DES ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE AU COURS DE L'EXERCICE	86 357	(8 768)
TRÉSORERIE ET ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE AU DÉBUT	<u>190 334</u>	<u>199 102</u>
TRÉSORERIE ET ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE À LA FIN	<u>276 691 \$</u>	<u>190 334 \$</u>

1. PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES

Les états financiers ont été dressés selon les normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif (NCOSBL), en tenant compte des principales méthodes comptables suivantes :

COMPTABILITÉ PAR FONDS :

L'organisme applique la méthode de la comptabilité par fonds affectés pour comptabiliser les apports.

Le fonds d'administration rend compte des activités menées par l'organisme en matière de prestation de services et d'administration. Ce fonds présente les ressources non affectées et les subventions de fonctionnement affectées.

Le fonds des immobilisations présente les actifs, les passifs, les produits et les charges afférents aux immobilisations corporelles.

Le fonds de contributions pénales présente les actifs, les passifs, les produits et les charges afférents aux contributions pénales affectées.

COMPTABILISATION DES PRODUITS :

Les apports affectés aux activités de fonctionnement sont constatés à titre de produits du fonds d'administration dans l'exercice au cours duquel les charges connexes sont engagées. Tous les autres apports affectés sont constatés à titre de produits du fonds approprié.

Les apports non affectés sont constatés à titre de produits du fonds d'administration au cours de l'exercice où ils sont reçus ou à recevoir si le montant à recevoir peut faire l'objet d'une estimation raisonnable et que sa réception est raisonnablement assurée.

Les revenus de placements sont constatés à titre de produits dans le fonds d'administration lorsqu'ils sont gagnés.

IMPÔTS SUR LE REVENU :

L'organisme n'est pas assujetti aux impôts sur le revenu fédéral et provincial.

TRÉSORERIE ET ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE :

La politique de l'organisme consiste à présenter les soldes bancaires et les épargnes à terme dans la trésorerie et les équivalents de trésorerie.

1. PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES (SUITE)

INSTRUMENTS FINANCIERS :

L'organisme évalue initialement ses actifs et ses passifs financiers à la juste valeur. Il évalue ultérieurement tous ses actifs financiers et ses passifs financiers au coût après amortissement.

Les actifs financiers évalués au coût après amortissement se composent de l'encaisse, des épargnes à terme et des débiteurs. Les passifs financiers évalués au coût après amortissement se composent des créditeurs et de la dette à long terme.

UTILISATION D'ESTIMATIONS :

La préparation des états financiers selon les normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif (NCOSBL) oblige la direction à faire des estimations et à poser des hypothèses qui ont une incidence sur les montants des actifs et des passifs et sur les informations présentées au sujet des actifs et des passifs éventuels à la date de clôture ainsi que sur les montants de produits et des charges de l'exercice. Les chiffres réels pourraient différer de ces estimations.

IMMOBILISATIONS CORPORELLES :

Les immobilisations corporelles acquises sont comptabilisées au coût dans le fonds d'immobilisations. Les apports reçus sous forme d'immobilisations corporelles sont comptabilisés à la juste valeur à la date de l'apport dans le fonds d'immobilisations. Les immobilisations corporelles sont amorties sur leur durée prévue d'utilisation selon les méthodes et taux suivants :

	<u>MÉTHODE</u>	<u>TAUX</u>
Bâtiment	Dégressif	4,00 %
Matériel informatique	Linéaire	25,00 % (4 ans)
Mobilier de bureau	Linéaire	10,00 % (10 ans)

2. STATUT ET NATURE DES ACTIVITÉS

L'organisme a été constitué le 2 avril 1997 selon la troisième partie de la Loi des compagnies du Québec. Il développe et consolide l'expertise d'un programme de mesures visant à accueillir, aider, reconforter, défendre, supporter et assister les victimes d'actes criminels dans la défense de leurs droits. L'organisme utilise la dénomination sociale de CAVAC Lanaudière.

3. IMMOBILISATIONS CORPORELLES

	2014		2013	
COÛT	AMORTIS- SEMENT CUMULÉ	VALEUR COMPTABLE NETTE	VALEUR COMPTABLE NETTE	
Terrain	72 765 \$	- \$	72 765 \$	72 765 \$
Bâtiment	477 559	32 796	444 763	463 295
Matériel informatique	23 655	14 813	8 842	11 574
Mobilier de bureau	58 216	23 687	34 529	34 956
	<u>632 195 \$</u>	<u>71 296 \$</u>	<u>560 899 \$</u>	<u>582 590 \$</u>

4. EMPRUNT BANCAIRE ÉVENTUEL

Un emprunt bancaire éventuel, d'un montant maximal autorisé de 50 000 \$, porterait intérêt au taux de 7,50 % et est renouvelable annuellement

5. CRÉDITEURS

	2014	2013
Fournisseurs et frais courus	24 503 \$	42 413 \$
Salaires à payer	23 689	16 705
Vacances à payer	64 371	68 781
Sommes à remettre à l'état		
Déductions à la source à payer	<u>40 736</u>	<u>12 740</u>
	<u>153 299 \$</u>	<u>140 639 \$</u>

6. DETTE À LONG TERME

	2014	2013
Hypothèque immobilière de premier rang sur l'immeuble, taux préférentiel plus 1,30 %, d'un montant original de 97 615 \$ (a)	- \$	97 615 \$
Hypothèque immobilière de premier rang sur l'immeuble, d'une valeur comptable de 517 528 \$, 3,74 %, remboursable par versements mensuels de 2 512 \$, capital et intérêts, d'un montant original de 338 215 \$, échéant en février 2027 (a)	<u>308 403</u>	<u>326 511</u>
Montants à reporter	<u>308 403</u>	<u>424 126</u>

6. DETTE À LONG TERME (SUITE)	2014	2013
Montants reportés	308 403 \$	424 126 \$
Échéances courantes comprises dans le passif à court terme	<u>18 935</u>	<u>115 340</u>
	<u>289 468 \$</u>	<u>308 786 \$</u>

(a) Dettes garanties par la subvention du BAVAC, les débiteurs d'un montant de 17 296 \$ et Investissement Québec à 70,00 %

Les versements estimatifs en capital pour les cinq prochains exercices s'établissement comme suit :

2015	18 935 \$
2016	19 655
2017	20 403
2018	21 178
2019	21 983

7. ENGAGEMENTS CONTRACTUELS

Location de photocopieurs :

L'organisme est engagé en vertu d'un bail à long terme pour la location de deux photocopieurs. La dépense de location de l'exercice s'élève à 2 754 \$. L'engagement résiduel, au montant de 11 187 \$, échoit le 31 janvier 2019 et se répartit comme suit :

2015	2 430 \$
2016	2 430
2017	2 430
2018	2 430
2019	<u>1 467</u>
	<u>11 187 \$</u>

Location d'un local commercial :

L'organisme est engagé en vertu d'un bail à long terme, sur un local commercial, pour le point de service de Repentigny, comportant une option de renouvellement de 3 ans. Le loyer de l'exercice s'élève à 16 367 \$. L'engagement minimal résiduel, au montant de 26 081 \$, échoit le 31 octobre 2015. Le loyer est indexé annuellement en fonction de l'indice des prix à la consommation et se répartit comme suit :

2015	16 472 \$
2016	<u>9 609</u>
	<u>26 081 \$</u>

8. AFFECTATION D'ORIGINE INTERNE

Au cours de l'exercice, le conseil a affecté, à la demande du BAVAC, un montant de 18 010 \$ provenant des revenus de contributions pénales de l'exercice courant, à un fonds de contributions pénales. Un montant de 3 881 \$ a été affecté au fonds d'immobilisations et un montant de 739 \$ au fonds d'administration pour financer les dépenses relatives au réaménagement d'un local au palais de justice.

9. VIREMENT INTER-FONDS

Un montant de 118 334 \$ (52 790 \$ en 2013) a été transféré du fonds d'administration au fonds d'immobilisations afin de financer les sorties de fonds relatives aux acquisitions d'immobilisations corporelles.

10. INSTRUMENTS FINANCIERS

L'organisme, par le biais de ses instruments financiers, est exposé à divers risques. L'analyse suivante indique l'exposition et les concentrations de l'organisme aux risques à la date du bilan, soit au 31 mars 2014.

Risque de crédit

Le risque de crédit est le risque qu'une partie d'un instrument financier manque à l'une de ses obligations et amène de ce fait l'autre partie à subir une perte financière. Les principaux risques de crédit pour l'organisme sont liés aux débiteurs.

L'organisme consent du crédit dans le cours normal de ses activités. Une bonne proportion de ces comptes ont été reçus dans les semaines suivant la fin d'exercice. L'organisme surveille de façon continue les montants à recevoir et n'a pas jugé bon de prendre de provision pour créances douteuses.

Risque de marché

Le risque de marché est le risque que la juste valeur ou les flux de trésorerie futurs d'un instrument financier fluctuent en raison de variations du taux d'intérêt sur le marché. L'organisme est exposé au risque de taux d'intérêt en ce qui concerne l'emprunt bancaire à taux fixe et la juste valeur de sa dette à long terme qui porte intérêt à taux fixe.

CHARGES

DE L'EXERCICE TERMINÉ LE 31 MARS 2014



ANNEXE 1

	2014		2013	
	FONDS D'ADMINIS- TRATION	FONDS D'IMMOBI- LISATIONS	TOTAL	TOTAL
MASSE SALARIALE				
Salaires des employés	693 493 \$	- \$	693 493 \$	662 922 \$
Charges sociales	110 871		110 871	97 834
	<u>804 364</u>		<u>804 364</u>	<u>760 756</u>
FRAIS D'ADMINISTRATION				
Assurances	1 288		1 288	1 233
Cotisations et abonnements	4 186		4 186	3 331
Formation	6 336		6 336	7 030
Frais de déplacement	9 016		9 016	9 832
Frais de représentation	278		278	58
Frais de recrutement	33		33	373
Honoraires professionnels	22 493		22 493	19 632
	<u>43 630</u>		<u>43 630</u>	<u>41 489</u>
FRAIS DE LOGEMENT				
Assurances	2 436		2 436	1 981
Électricité et chauffage	5 496		5 496	6 333
Entretien et réparations	9 321		9 321	7 637
Frais de déménagement				13 946
Loyer et frais afférents	19 221		19 221	24 353
Taxes municipales et scolaires	(871)		(871)	3 958
Dotation à l'amortissement du bâtiment		18 532	18 532	14 264
	<u>35 603</u>	<u>18 532</u>	<u>54 135</u>	<u>72 472</u>
FRAIS DE BUREAU				
Entretien et réparations	5 502		5 502	5 870
Fournitures de bureau	5 127		5 127	6 653
Location de matériel de bureau	2 754		2 754	1 867
Photocopies et impression	1 446		1 446	1 137
Publicité et promotion	2 244		2 244	1 495
Télécommunications	12 535		12 535	11 463
Dotation à l'amortissement des autres immobilisations corporelles		9 651	9 651	9 267
	<u>29 608</u>	<u>9 651</u>	<u>39 259</u>	<u>37 752</u>
FRAIS DE FINANCEMENT ET AUTRES FRAIS				
Frais pour activités de la semaine nationale	4 549		4 549	6 055
Frais pour le projet de la C.R.É.	14 620		14 620	
Frais du C.A. et d'A.G.A.	2 176		2 176	2 592
Frais de financement	10 708		10 708	16 249
Intérêts et frais de banque	821		821	4 110
Intérêts sur dette à long terme	13 258		13 258	15 379
	<u>46 132</u>		<u>46 132</u>	<u>44 385</u>
TOTAL DES CHARGES	<u>959 337 \$</u>	<u>28 183 \$</u>	<u>987 520 \$</u>	<u>956 854 \$</u>